

## Effectifs étudiants : +59 400 à la rentrée 2021 ; hausse ralentie en 2022 avec 2,97 millions prévus

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°230808 - Publié le 14/10/2021 à 11:46  
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/10/2021 à 08:12

À la rentrée 2022, « 2,97 millions d'étudiants pourraient être comptabilisés, soit une hausse de +0,6 % en un an, et 17 100 étudiants additionnels », selon une note flash du Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques), consacrée aux prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées 2021 et 2022, publiée le 06/10/2021.

Imprimer

Une hausse qui s'ajouterait à celle constatée à la rentrée 2021. Selon les chiffres encore non définitifs du Sies, « 2,95 millions d'étudiants, y compris BTS (Brevet de technicien supérieur) en apprentissage, devraient être inscrits à la rentrée 2021 dans l'enseignement supérieur, effectif en progression de +2,1 % par rapport à 2020, soit 59 400 étudiants supplémentaires ».

Cette forte augmentation est essentiellement due à deux facteurs :

- « le taux de réussite de la session 2021 du baccalauréat reste très élevé : 93,8 %, -1,9 point par rapport à la session 2020 mais +5,7 points par rapport à celle de 2019;
- l'autre partie des hypothèses concerne les taux de passage et de redoublement des étudiants déjà en formation dans le supérieur. Dans le contexte de la crise sanitaire, ces taux ont évolué en 2020, reflétant une meilleure réussite aux examens. Ils ont été maintenus à leur niveau de 2020 pour les prochaines années scolaires. »

À l'université hors IUT (Institut universitaire de technologie), le nombre d'inscriptions serait en légère hausse de +0,3 % en 2021 (+4 200 étudiants), puis à nouveau de +0,3 % en 2022 (+4 600 étudiants).

Malgré ce niveau élevé de poursuivants, le nombre d'étudiants en cursus licence et en doctorat devrait légèrement diminuer lors des deux prochaines rentrées, mais selon le Sies, la hausse restera continue pour les effectifs universitaires en master.

### Méthode et hypothèses envisagées

Le Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) indique que « le modèle de prévision des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les prévisions d'effectifs de terminales réalisées par la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), déterminées par les projections démographiques de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Contrairement aux projections publiées en avril 2020 ou avant, les hypothèses sur les taux de poursuite, de redoublement et de réorientation ne sont pas des hypothèses de continuité de tendance, mais des hypothèses contraintes. »

Ainsi, « ces hypothèses prennent en compte le taux de réussite exceptionnel du baccalauréat des deux dernières sessions et les conditions particulières de passation des examens dans l'enseignement supérieur, comme expliqué dans le premier paragraphe de cette note. Pour la rentrée 2022, dans le scénario présenté dans cette note, l'hypothèse retenue est un taux de réussite au baccalauréat inférieur d'environ 3 points par rapport à celui de 2021 ».

### Fléchissement du nombre d'étudiants en licence et doctorat

Selon les données provisoires du Sies, « le nombre d'étudiants en cursus licence devrait légèrement diminuer lors des deux prochaines rentrées, l'effet du pic de naissance de l'an 2000 s'estompant (respectivement -0,1 % et -0,4 % aux rentrées 2021 et 2022) ».

### Les effets de la réforme de l'accès aux études de santé

Cette baisse peut s'expliquer par la réforme de l'accès aux études de santé mise en place à la rentrée 2020, qui, selon le Sies, a des effets sur la répartition des effectifs en 2021 en raison :

- de l'impossibilité de redoubler en première année qui conduit à une baisse importante des étudiants en Pass (Parcours d'accès spécifique en santé) (-30 %) ;
- d'une hausse dans les autres disciplines, où les étudiants non admis en deuxième année poursuivraient leurs études.

Pour le reste des disciplines, en 2022, les effectifs n'augmenteraient qu'en sciences (+0,4 %). Ils baisseraient en Pass (-3,7 %) et Staps (Sciences et technologies des activités physiques et sportives) (-1,9 %) et évolueraient peu dans les autres grandes disciplines.

## Une stabilisation à terme en doctorat

Concernant le doctorat, « la tendance à la baisse, constatée ces dernières années, ralentirait encore en 2021 et 2022 (-1,5 % puis -0,9 %), du fait d'un rebond du nombre de nouveaux inscrits. À moyen terme, le nombre de doctorants à l'université devrait se stabiliser », analyse le Sies.

## Master : une progression plus forte entre 2021 et 2022 qu'entre 2020 et 2021

Selon la note du Sies, « en cursus master, où les évolutions dépendent en grande partie des effectifs en licence des années précédentes, la progression serait plus forte entre 2021 et 2022 (+1,4 %) qu'entre 2020 et 2021 (+1,0 %). Cela s'explique par l'arrivée en master à la rentrée 2021 des très nombreux étudiants nés en 2000 ».

À la rentrée 2021, le nombre d'étudiants en cursus master serait quasi stable en sciences économiques (-0,1 %) tandis qu'il progresserait dans les autres disciplines (+6,4 % en Staps, +1,8 % en droit, +1,7 % en sciences, +1,5 % en lettres et +0,7 % en santé). Les ingénieurs universitaires seraient moins nombreux en quatrième et cinquième années (-2,0 %).

À la rentrée 2022, les effectifs continueraient de diminuer chez les ingénieurs (-0,6 %), mais seraient en hausse dans toutes les autres disciplines, avec une augmentation plus marquée en Staps (+7,9 %) et en droit (+3,7 %), et plus faible en sciences économiques (+0,9 %).

### Evolution des effectifs selon les constats et prévisions, depuis 2018

Source(s) : Sies

## Des situations variables dans les filières courtes

« Pour la première fois, les effectifs des apprentis en STS (Sciences-technologies-santé) (110 000 étudiants en 2020-2021) sont intégrés dans le modèle de prévisions. La prise en compte de cette population, dont la croissance est très dynamique ces dernières années (+38,2 % entre les rentrées 2019 et 2020), permet d'établir des prévisions sur l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur », indique le Sies.

- « Ainsi, en STS, les effectifs augmenteraient significativement à la rentrée 2021 : +19,5 % pour étudiants apprentis (soit 21 300 étudiants de plus), et +2,5 % pour ceux sous statut scolaire. A contrario, avec la stabilisation des taux de poursuite des bacheliers dans ces filières et la baisse du nombre de bacheliers prévus à la session 2022, leurs effectifs diminueraient de, respectivement, -0,3 % et -1,4 %.
- En CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) et en IUT (Institut universitaire de technologie), les baisses du taux de poursuite constatées ces dernières années entraîneraient une baisse notable des effectifs à la rentrée 2021 (respectivement -0,6 % et -0,7 %). À la rentrée 2022, cette baisse s'accroîtrait dans les CPGE (-1,1 %, -900 étudiants) alors qu'un rebond serait observé dans les IUT (+0,3 %), filière dans laquelle les étudiants entreraient en troisième année pour la première fois à la rentrée 2023 pour obtenir leur BUT (Bachelor universitaire de technologie) », selon la note du Sies.

## 21 800 étudiants supplémentaires en écoles d'ingénieurs, commerce, gestion et vente

La note indique que « les étudiants seraient toujours plus nombreux en écoles de commerce, gestion et vente (+7,1 % à la rentrée 2021 par rapport à la rentrée 2020), dans les établissements d'enseignement universitaire privés (+5,4 %) et en écoles d'ingénieurs (+3,2 %) ».

Ces trois filières accueilleraient 21 800 étudiants de plus à la rentrée 2021. Cette évolution positive se poursuivrait en 2022, sur un rythme soutenu, mais inférieur à celui de 2021 (+13 300 étudiants) :

- +3,5 % pour les écoles de commerce ;
- +2,7 % pour les établissements d'enseignement universitaire privés ;
- et +2,7 % dans les formations d'ingénieurs.

## Effectifs étudiants : constats et projections par filières, depuis la rentrée 2018

*Source(s) : Sies*